

## **Ecole de pilotage agréée DGAC**

Il est possible d'apprendre à piloter un avion léger dès l'âge de quinze ans. Un certificat d'aptitude délivré par un médecin agréé aéronautique est nécessaire. Les conditions physiques à remplir ne sont pas insurmontables, rassurez-vous. Le port de lunettes n'est pas un obstacle. Nos instructeurs qualifiés accueillent les élèves et les forment selon une méthode d'instruction largement éprouvée et constamment remise à niveau (réglementation française, européenne, techniques pédagogiques, etc...).

Le programme de formation de l'Aéro-Club d'Epernay, adapté en fonction des objectifs de l'élève-pilote, assure d'aborder, dans les meilleures conditions de sérieux et de sécurité, la pratique du pilotage d'avions légers pour obtenir les différentes qualifications aéronautiques (initiation, Brevet de Base (BB), Licence de Pilote Privé (PPL), Qualification vol de nuit, Voltige, etc...).

### **Les questions les plus fréquentes:**

#### **Faut-il être plein aux as pour pouvoir piloter un avion léger ?**

Aaaahh, en voilà un préjugé coriace ! Si vous le permettez, faisons un rapide calcul. Imaginons une personne fumant un paquet de cigarettes par jour. A 10 Euros le paquet, ça fait un peu plus de 300 Euros par mois qui partent..... en fumée ! Et pourtant, c'est tellement plus agréable de les faire s'envoler ! En effet, 110 Euros, c'est le coût moyen d'une heure de vol en avion (en sachant qu'on trouve des avions moins chers).

Des calculs comme ça, on pourrait en faire beaucoup d'autres, et ils confirmeraient tous que le pilotage d'un avion léger, au niveau financier, supporte aisément la comparaison avec d'autres activités plus populaires. Ainsi, pratiquer la moto ou le ski revient au même prix que la pratique régulière du voyage aérien.

Pour obtenir le brevet de pilote privé, il faut compter entre 5000 et 6000 Euros étalés entre une et deux années. Pour le Brevet de Base (qui offre moins de possibilités, mais nous en reparlerons plus bas), un budget de 1500, 2000 Euros est amplement suffisant, lui aussi étant étalé sur environ une année.

En conclusion, l'aviation de loisir est parfaitement accessible à quelqu'un d'assez passionné pour faire de plus ou moins gros sacrifices suivant ses revenus.

#### **Faut-il sortir de Polytechnique pour piloter ?**

C'est un autre préjugé, moins important, mais qui est tout de même présent dans de nombreux esprits. Et pourtant, vous vous doutez bien qu'il n'est nullement nécessaire de sortir d'une

grande école pour goûter aux joies du pilotage d'un avion léger. Les maths n'ont jamais été votre point fort ? Et alors ! Pas besoin de savoir calculer des intégrales pour piloter ! De simples notions de calcul mental sont utiles lors de la navigation pour calculer ses temps de vol, etc... La partie théorique qui consiste en l'assimilation d'un manuel n'est pas bien compliquée. Sans doute pas plus compliquée que le permis de conduire. Seul l'entraînement compte. Le pilotage, c'est surtout des repères et des automatismes à acquérir.

### **Faut-il avoir une vue d'aigle (10/10) pour piloter ?**

NON, un myope peut parfaitement piloter ! Pour passer son brevet de pilote privé, il faut passer une visite médicale (un simple "check-up" pour voir si vous n'avez pas de gros problèmes cardiaques par exemple, ou d'ouïe). Lors de cette visite, le médecin agréé par l'Aviation Civile vérifiera que votre acuité visuelle avec vos lunettes est de 7/10 et que la "puissance" de vos verres n'excède pas +5/-5 dioptries (vérifiez sur votre prescription).

### **A quel âge peut-on commencer à piloter ?**

Dès 13 ans, vous pouvez passer le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA) qui vous fera découvrir toute la partie théorie du pilote privé.  
A 15 ans, vous pourrez passer le premier vrai brevet de pilote: le brevet de base.

Mais rien ne vous empêche de commencer votre apprentissage avant, à 14 ans par exemple. Enfin, à 17 ans, vous pourrez passer le brevet de Pilote Privé.

### **Que puis-je faire avec un brevet de Pilote Privé ?**

Avec le Brevet de Base (accessible dès 15 ans), vous pourrez voler seul à bord (vous serez donc Commandant de Bord, avec toutes les responsabilités que cela entraîne, même sur un "petit coucou") dans un rayon de 30 km autour de votre terrain et sans passager. Une fois atteint les 20 heures de vol solo et si vous avez 16 ans, vous pourrez passer un test en vol qui vous permettra d'emmener des passagers.

Avec le PPL (Private Pilot Licence, ou brevet de Pilote Privé), vous pourrez voyager partout en France et même à l'étranger si vous maîtrisez la langue de Shakespeare et ce, en emportant des passagers. Une fois le brevet en poche, vous pourrez prétendre à d'autres qualifications (vol de nuit, voltige, etc...).

Il faut bien préciser que tous ces brevets ne permettent que le vol VFR (Visual Flight Rules), c'est à dire le vol par +/- bonnes conditions météorologiques.

### **En quoi la formation consiste-t-elle ?**

Vous apprendrez dans un premier temps le pilotage "pur", c'est à dire à décoller, monter, tourner, descendre, rester en palier, voler droit, puis atterrir. Vous apprendrez également à "gérer" des pannes moteurs, etc...

Parallèlement, vous étudierez la théorie (météo, mécanique du vol, moteur, réglementation, aéromédecine, etc...) et passerez un examen écrit (QCM), puisque chaque brevet aéronautique comprend une phase pratique (comme le test du permis de conduire) et une partie théorique (comme le "code").

Une fois atteint un certain niveau, votre instructeur vous "lâchera". Vous partirez pour la première fois sans lui, tout seul donc, dans les airs ! C'est un moment fort dans la vie d'un pilote et il intervient avant même que vous ayez votre brevet.

Au bout d'un certain nombre d'heures de vol en double commande (avec un moniteur) et en solo (seul à bord), vous aurez le niveau pour passer le Brevet de Base pratique.

Vous quitterez ensuite la région de votre aérodrome pour apprendre avec votre instructeur à naviguer, à voyager d'un aérodrome à un autre. Une fois que vous serez à l'aise, votre instructeur vous lâchera encore une fois, mais cette fois-ci en "nav' " : autre moment fort d'une vie de pilote.

Après plusieurs navigations en solo, vous aurez le niveau pour passer le brevet de Pilote Privé pratique !

